



ecolo

Janvier 2017 - n° 40

La Bruyère

**Nous vous souhaitons
paix, santé et joie
pour
l'année**

2017



Nouveaux CPAS et maison communale

La Bruyère est une ancienne commune rurale périurbaine touchée par beaucoup de nuisances contemporaines (des grands routes et autoroutes, deux lignes à très haute tension, des pylônes GSM,...). Il s'y trouve peu d'espaces boisés (5%) dont quasi aucun n'est public, accessible aux citoyens bruyérois.

Suggérée par Ecolo, l'acquisition du parc de cinq hectares par la commune doit permettre enfin de parer à ce manque.

A condition que tous les arbres qui y seront abattus soient remplacés par d'autres. La majorité a décidé d'y construire un nouveau bâtiment abritant à la fois le CPAS et la maison communale. Ce projet dont on parle depuis le début de la législature (après un projet non réalisé de rénovation de l'actuel bâtiment en 2000 et un autre, non réalisé non plus, à Emynes en 2006) a enfin été soumis à enquête publique en ce début décembre. Que disent les plans soumis à consultation ?

Cette «rénovation» ne conservera que les caves de l'actuelle villa, c'est-à-dire 1/3 du nouveau bâtiment ! C'est un simple stratagème pour obtenir une dérogation au plan de secteur (zone de parc). Premier problème donc, la légalité du permis de reconstruction.

Deuxième problème : la mobilité. Ce projet prévoit une cinquantaine de places de parking pour le public. Et les voitures y accéderont toutes par une seule rue qui n'avait pas été prévue pour ce trafic. Or, cette rue devra déjà absorber celui dû à la fermeture du proche passage à niveau !

Autres problèmes : l'accès unique au CPAS et à la maison communale. Et

énormément de locaux d'archives... A l'heure de la numérisation, tout cela est-il utile ? Ce projet prévoit aussi un local propre à chaque échevin. Pourquoi l'utiliseraient-ils soudain ?

Ce caprice devra être payé pendant longtemps par tous les citoyens de La Bruyère, au détriment de nombreux projets d'intérêt direct pour eux. Ce projet est donc inacceptable tel quel.

Depuis plusieurs législatures, Ecolo s'est toujours opposé au déménagement des services communaux hors de la place de Rhisnes. Cette place (communale) est symbolique et centrale. Les lieux permettraient, après aménagements (notamment des cours et bâtiments à l'arrière), de rencontrer les besoins du personnel et du public. Ecolo a d'ailleurs, contrairement au Collège, organisé une information publique sur son projet.

Par ailleurs, la fusion des bâtiments du CPAS et des services communaux ne peut être acceptée, tant pour des raisons budgétaires que déontologiques.

Solution ? Laisser le CPAS dans ses « nouveaux » bâtiments, ce qui permet de réduire sensiblement le nouveau projet à tous points de vue (place dévastée, lourde hypothèque financière). Et cela assurera une meilleure discrétion à ses administrés qui ne seront pas obligés de venir dans ce lieu public impressionnant, juste à côté des bureaux de la population pour y dévoiler leur précarité.

L'arrogance de ce projet est indécente en temps de crise économique alors que tous se serrent la ceinture pour (sur) vivre. Et en temps de crise politique, où les citoyens en ont assez des dérives de

leurs «représentants» qui n'en font qu'à leur tête.

L'engagement de La Bruyère dans un Projet de Développement Rural (PCDR) semblait montrer enfin une politique ouverte vers plus de démocratie. Or l'enquête publique sur ce projet de construction de bâtiments communaux (et de logements) dans le parc communal a été limitée aux propriétés situées dans le minimum légal des 50 mètres. Elle aurait été l'occasion idéale de mener des séances publiques d'information sur ce sujet qui concerne tous les citoyens de notre commune, que ce soit au point de vue de son usage... ou de son impact financier !

Dans le cadre du PCDR, les citoyens ont été sondés sur leurs aspirations pour rendre leur commune plus harmonieuse. Les membres, bénévoles, de la CLDR ont établi une série de dossiers qui rencontrent ces desideratas. Mais le seul projet important qui a été retenu à ce jour s'avère précisément être celui qui monopolise la volonté du Bourgmestre depuis des années. L'ouverture démocratique était donc purement factice, utilisant des bénévoles pour construire des dossiers inutil(is)es, pour leur grande majorité. Ceci dans le but de pouvoir disposer des subsides que la Région Wallonne offre en contrepartie ! Cette instrumentalisation risque bien de dégoûter pour longtemps les rares citoyens qui étaient encore prêts à faire confiance à la soudaine ouverture démocratique à La Bruyère.

Jean Severin

Voir www.labruyere.ecolo.be et sa page Facebook

Une mobilité douce est-elle possible à La Bruyère ?

La marche, le jogging et le vélo sont des moyens de déplacement non polluants, idéaux pour les courtes distances comme la détente et le sport mais aussi l'école, les achats locaux, les rencontres avec nos connaissances, ce qui favorise la vie sociale locale. Mais à la condition *sine qua non* que la sécurité de ces « usagers doux » y soit garantie autant que celle des voitures ! Sinon il faudrait « être doux d'esprit » pour y penser !

Pourtant, qu'il s'agisse de routes régionales, communales ou de chemins de remembrement, quasi rien n'est fait pour leur faire la moindre place, ni même pour signaler leur présence éventuelle aux automobilistes.

Se rendre dans l'un des 7 villages de la commune par les grands axes, il ne faut pas y penser. Y aller via les routes communales est dangereux aussi, car elles sont étroites et « l'utilisateur doux » y est un « gêneur ». Quant aux chemins de remembrement, ils sont utilisés par de nombreux conducteurs comme des pistes sans loi. L'absence de signalisation, d'obstacles raisonnables, d'espaces aménagés, de limitations de vitesse témoigne à suffisance du désintérêt à peu près total de nos édiles pour la mobilité lente, malgré le nombre élevé de cyclistes, de joggeurs, de cavaliers et de marcheurs à La Bruyère.

Ces 30 dernières années, La Bruyère n'a quasi rien fait pour la mobilité douce, quelle que soit la majorité en place. Pour nos enfants, pour tous les usagers doux, pour notre planète, pour notre mode de vie même, il serait bon de se réveiller. Le « tout à la voiture » ne devrait pas être le seul modèle possible.

Un important dossier constitué récemment est défendu par Ecolo. Il étudie la mobilité douce à La Bruyère, principalement la création d'une liaison entre les deux RAVeLs existants, selon un axe nord ouest - sud est. Ce « bridge » irait de Vedrin à Loncée où un projet de la commune de Gembloux, pour 2017, va relier le village au RAVeL existant !

Il pourrait être mis en œuvre de façon peu onéreuse par une combinaison de moyens assez simples :

- utiliser et sécuriser certains de nos



chemins de remembrement,

- flécher l'itinéraire en y ajoutant des panneaux limitant la vitesse à 50 km/h sur certaines d'entre eux,
- mettre en circulation limitée certains tronçons (piétons, cavaliers, cyclistes, agriculteurs et riverains),
- peindre au sol des chevrons rappelant la présence possible d'usagers faibles.

Un deuxième volet consiste à relier les centres de nos villages à cet axe principal.

Cette réalisation serait bénéfique tant aux touristes qui découvriraient la commune, qu'aux habitants qui pourraient y circuler en toute sécurité et aux courageux qui utilisent leur vélo pour aller travailler.

Si une majorité des partis de La

Bruyère se sont montrés très réceptifs à ces propositions et l'ont inscrit à la commission d'aménagement du territoire (CCATM), certains élus du M.R. ont préféré balayer l'idée d'un quelconque projet cyclable sur La Bruyère... considérant que les amateurs de vélos n'y sont jamais que « 2 pelés et 3 tondu » et que des dépenses pour la mobilité douce ne sont que gaspillage... !

Le coût estimé pour établir le balisage inter RAVeL et la mise en sécurité de certains endroits... n'est pourtant pas supérieur au budget prévu pour la réparation de la corniche du club des jeunes de Saint Denis ! Les piétons et cyclistes de La Bruyère vaudraient-ils moins qu'une corniche ? Combien de blessés graves et de morts attend-on encore ? Il est grand temps que La Bruyère ne reste pas une « île » sans aucun lien cyclable avec les autres communes voisines et qu'elle favorise l'intermodalité des déplacements !

Alors, *statu quo* ou progrès ? Beaucoup de communes autour de nous bougent. Et nous, devons-nous encore attendre 30 ans ?

Guy de Marneffe



Agenda des prochains conseils communaux (à 19h30)
- dernier jeudi du mois.

Initiatives encourageantes... initiatives encouragées

- Journée de l'arbre : distribution gratuite de diverses espèces.
- (Re)création de haies le long de la route entre St Denis et Rhisnes, ce qui permettra de limiter les congères et l'érosion du champ sur la route.
- La Bruyère, « commune du commerce équitable ». En participant à cette campagne la commune promeut dorénavant une consommation responsable pour un développement durable, tant au Nord qu'au Sud, soutenant aussi les produits locaux provenant d'une agriculture durable.
- Journée des associations et carrefour des générations : le 17 avril 2016, présentation des associations bruyéroises et activités

intergénérationnelles

- Les jardins collectifs intergénérationnels « Les pot'âgés » : rencontres autour d'une activité fondamentale : le potager.

- Convention des maires en faveur du climat et de l'énergie : notre commune vient de rejoindre les 7000 autres l'ayant déjà signée. Elle s'engage ainsi à réduire enfin sa consommation de CO2 de 40% pour 2030 et à adopter une approche intégrée visant à atténuer le changement climatique et à s'y adapter.

Ces initiatives ont été engagées par la majorité communale. Celle-ci ne précise évidemment pas que la plupart sont des propositions d'Ecolo, longtemps rejetées puis enfin

«récupérées». Il nous fallait restaurer ici la vérité.

Cela ne nous empêche pas de les encourager, ainsi que d'autres initiatives privées comme les Jardins d'Arthey à Rhisnes, qui est une coopérative développant l'harmonie des hommes et de la nature. Ils organisent de l'agroécologie, du maraîchage, un [Festival des plantes comestibles*](#), des formations, de l'intégration sociale mais aussi des tentes champêtres, du gîte au château, des [Chambres d'hôtes*](#) ...

L'espoir, les propositions et projets harmonieux sont donc possibles. Développons-les ensemble en 2017 !

Patrick Piscaglia

* <http://www.jardinsdarthey.be/fr/>

Invitation

Venez nous rencontrer
et faire la fête à notre souper local
le samedi 11 février 2017 à 19h
Salle Le Fournil Place Communale à Rhisnes

Soupe maison & cheese party

PAF : adultes : 15 euros - enfants : 7 euros

Réservation pour le 6/2/2017 au plus tard : bealutte@gmail.com

IBAN : BE19 0682 0618 1712 Ecolo La Bruyère

Mention : Souper 11/2/17 - nom - nombre de personnes

Contact : 081/77 20 98 (bur.) - 081/51 35 04 (soir) - 0496/34 68 57

Bienvenue à tous !

